

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 6 MAI 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 27 avril 2021

Date d'affichage : 11 mai 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de JUILLEY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur LEQUERTIER Mickaël, Maire de Juilley.

Étaient présents : MM. LEQUERTIER Mickaël, M. LATRON Guillaume, Mme LARNAUD Sophie, M. COCMAN Guillaume, Mme DAUGUET Laëtitia, M. TRINCOT Éric, M. BOUILLET David, M. GAZENGEL Jérôme, Mme LEMÉE Colette, M. PICHOT Mathieu, M. PSZCZOLKOWSKI Arnaud, Mme BRIAND Élodie (20h40), M. GOBÉ Christophe.

Absents Excusés : Mme LAISNÉ Fabienne procuration à Mme BRIAND Élodie
M. DESAINJORES Marc procuration à M. LEQUERTIER Mickaël

Secrétaire de séance : Mme LARNAUD Sophie

Ouverture de la séance : 20 heures 15 minutes

Ordre du jour :

- Intervention de Monsieur Gossmann de la SPHERE
- Délibération suppression de la demande de subvention « amendes de police »
- Délibération assistance technique du Conseil Départemental
- Délibération choix de l'entreprise pour la reprise des concessions du cimetière
- Délibération projet presbytère : travaux d'isolation et de plâtrerie
- Délibération projet presbytère : choix de l'entreprise pour les travaux d'électricité et de plomberie
- Recrutement agent technique
- Élections départementales et régionales : Organisations des deux bureaux de vote
- Journal des Juilléens

- Questions diverses

SÉANCE EN HUIS CLOS

Considérant la situation prolongée de l'état d'urgence sanitaire, monsieur le maire propose que la réunion se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 26 mars 2021

Le compte rendu de la séance du vendredi 26 mars 2021 est lu et adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Gossmann de la SPHERE

Monsieur NUGIER, Directeur Général de la société SPHERE ainsi que Monsieur GOSSMANN, Responsable de site à Donville les Bains sont invités à intervenir en début de séance. Monsieur le Maire les remercie pour leur présence. Monsieur Nugier, suivi de Monsieur Gossmann présentent les différentes activités de la société SPHERE (eau, TP et déchets). La société SPHERE annonce sa récente acquisition d'un bâtiment sur la commune de Juilley (anciennement Ste Gazengel). En effet, suite à l'incendie ayant détruit les locaux du site basé à Donville les Bains, l'activité est partiellement transférée sur un site temporaire situé à St Jean de la Haize. Un site principal et unique est en cours de projet sur une autre commune. Le site de Juilley accueillera quant à lui des activités de tri et de transit sur des déchets non dangereux et, uniquement réalisées en intérieur telles que : la mise en balle de cartons et plastiques industriels, le stockage et broyage du caoutchouc, le tri du DIB (Déchets Industriels Banals). Enfin, la création d'une déchèterie professionnelle et une activité de tri de mobilier et DEEE (Déchet Equipement Electronique et Electrique) pourrait être étudiée.

Dans le journal n°3 des juilléens, sera intégrée une note explicative destinée aux habitants sur la société SPHERE ainsi que les activités qui seront présentes sur le site de Juilley.

Délibération n° 2021-020 : Suppression de la demande de subvention « Amendes de Police »

Le 14 janvier 2021, le conseil municipal dans la délibération n°003 approuvait le projet ayant pour objet : « Travaux de Sécurisation de la Voirie ». Il s'agissait de la réfection des passages piétons dans le bourg, la création d'un passage piéton route de la Baie, la mise en sens unique 2h par jour scolaire route du Stade et la signalisation sur le carrefour route de l'Heumelet.

A suivi une demande de subvention au titre des « amendes de police » pour un montant global de 4 614.02 €. Après évaluation des projets il serait envisagé une mise en sécurité plus conséquente au niveau des routes RD998 et RD107 situées en agglomération.

Monsieur le Maire précise de plus que la subvention « amendes de police » ne peut être sollicité auprès du conseil départemental que tous les trois ans. Il serait alors souhaitable de reporter la demande de subvention pour un projet plus complet sur les exercices à venir

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité des membres présents d'annuler la demande de subvention effectuée en janvier 2021.

Délibération n° 2021-021 : Assistance Technique du Conseil Départemental

Le 8 mars dernier, Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Desaintjores ont rencontré Messieurs Blandin et Guérin du conseil départemental afin de soulever le problème de la vitesse de la circulation des véhicules en agglomération sur la RD 998 et RD 107.

Le conseil départemental propose donc une assistance technique à la collectivité à ce sujet. Par la suite le conseil départemental pourra alors faire différentes propositions d'aménagement ainsi que leur chiffrage. Une proposition d'un crédit d'heure de 40h est alors présentée par Monsieur Blandin en ce sens.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2

-Décide d'accepter la proposition d'assistance technique de l'agence Sud-manche du Conseil Départemental pour un montant de 2 640 € TTC.

Délibération n° 2021-022 : Choix de l'entreprise pour la reprise des concessions du cimetière

Au mois de janvier et février 2021, trois entreprises de pompes funèbres ont été contactées afin d'établir une proposition tarifaire pour une reprise d'une dizaine de concessions au niveau du cimetière communal :

- Pompes Funèbres de la Baie - Ets Guérin
- Pompes Funèbres Goudal
- Pompes Funèbres Plessis

Seules deux entreprises ont répondu à la demande de devis pour travaux :

	Pompes Funèbres de la Baie		Pompes Funèbres Plessis	
Reprise de 10 Concessions	4 961€ HT	5 953.20 € TTC	8 125 € HT	9 750 € TTC

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition des pompes funèbres de la Baie pour les travaux de marbrerie au cimetière communal pour la reprise des concessions pour un montant total de 5 953.50 € TTC

Délibération n° 2021-023 : Projet Presbytère : Choix de l'entreprise pour les travaux d'isolation et de plâtrerie

Pour la continuité des travaux du projet presbytère il est présenté les propositions tarifaires suivantes :

-Travaux d'isolation pour aménagement de la mairie :

Entreprise BOISSEL pour un montant total de 3 749 € HT soit 4 498.80 € TTC

-Travaux d'isolation des combles plafond droit fourniture et pose :

Entreprise VARIN pour un montant total de 9 058.90 € HT soit 9 724.65 € TTC

-Travaux de plâtrerie pour aménagement de la mairie :

Entreprise BOISSEL pour un montant total de 9 416.50 € HT soit 11 299.80 € TTC

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité des membres présents de retenir les propositions présentées pour les travaux au presbytère soit :

- Les propositions de l'entreprise BOISSEL sont retenues pour les travaux d'isolation et de plâtrerie pour un montant de 4 498.80 € TTC et 11 299.80 € TTC

- La proposition de l'entreprise VARIN est retenue pour les travaux d'isolation des combles pour un montant de 9 724.65 € TTC

Délibération n° 2021-024 : Projet Presbytère : Choix de l'entreprise pour les travaux d'électricité et de plomberie

Trois entreprises d'électricité-plomberie ont été contactées afin d'établir une proposition tarifaire pour les travaux de plomberie et d'électricité au rez-de-chaussée du presbytère :

- Entreprise Marquer
- Entreprise Masselin
- Entreprise James

Seules deux entreprises ont répondu à la demande de devis pour les travaux :

	Entreprise Masselin		Entreprise James	
Électricité	17 502.57 € HT	21 003.08 € TTC	8 760.27 € HT	10 367.21 € TTC
Plomberie	4 988.95 € HT	5 986.74 € TTC	2 532.46 € HT	3 038.95 € TTC

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition de l'entreprise James pour les travaux de plomberie pour un montant total de 3 038.95 € TTC.

-Décide à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition de l'entreprise James pour les travaux d'électricité pour un montant total de 10 367.21 € TTC.

Recrutement Agent Technique

Suite aux annonces de recrutement diffusées pour le poste d'adjoint technique à pourvoir au 1^{er} juillet 2021, trente-cinq candidatures ont été reçues en mairie. Suite à cela, Monsieur le Maire et un adjoint ont reçu en entretien individuel douze candidats sur quatorze convoqués. Enfin, trois candidats ont été retenus pour un second entretien avec Monsieur le Maire ainsi que les trois adjoints.

Le candidat retenu pour le poste est Monsieur BOURGE Anthony de Précey. Il occupera ses fonctions à partir du 1^{er} juillet 2021 en doublon dans un premier temps avec Monsieur LECELLIER qui lui cessera son activité le 31 août 2021. Monsieur BOURGE sera dans un premier temps en contrat avec le centre de gestion pour une durée d'un an renouvelable.

Élections Départementales et Régionales : Organisation des deux bureaux de vote

Les prochaines élections départementales et régionales se tiendront simultanément le 20 juin 2021 pour le 1^{er} tour et le 27 juin 2021 pour le second tour.

Un planning de tenue des bureaux de votes va être mis en place au plus tôt en fonction des disponibilités de chacun.

De plus, pour la tenue des bureaux de vote, il est recommandé de solliciter en priorité des personnes vaccinées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48h précédant le scrutin. Les élus et les fonctionnaires communaux mobilisés le jour du scrutin pourra être vaccinés en priorité sur présentation d'une attestation de priorité d'accès à la vaccination. Cette attestation sera délivrée par Monsieur le Maire pour les élus et les fonctionnaires qui le souhaiteront.

Journal des Juilléens n°3

Le troisième numéro du journal des juilléens est présenté par madame Larnaud :

- Vie Municipale avec une représentation graphique du budget 2021, les travaux de voirie route du Chanier ainsi que l'installation des jeux au Stade.
- Vie Communale avec des informations sur la voirie, les déchets, le brulage, les frelons asiatiques
- Vie associative avec la présentation de l'association de musique BBQ
- Divers/événements : Annonce de recrutement agent technique et un jeu de mots croisés

La distribution se fera à partir du 10 mai prochain. La prochaine édition du journal sera réalisée en septembre 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Conseil Communautaire : Lors de la dernière réunion de conseil communautaire était abordé un sujet concernant le service déchets de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie. En effet, il était soumis au vote la mise en place d'une tarification incitative sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Monsieur le maire souhaite alors préciser qu'il a voté contre.

Jeux du stade : Ils sont installés depuis le 23 avril dernier.

Bancs : Du mobilier urbain et plus particulièrement six bancs seront livrés puis installés prochainement.

Travaux Sécurité : Une rencontre est fixée le lundi 10 mai prochain avec l'entreprise Signature afin de préparer leur intervention (réfection des passages piétons dans le bourg, mise en place de signalisation).

Cérémonie du 8 mai : Vu le contexte sanitaire actuel, le nombre de personne présentes sera limité. Une gerbe sera déposée au monument aux morts à 10h30.

Visite de Monsieur le Sénateur Bas : Initialement prévue le vendredi 7 mai 2021 celle-ci est reportée à une date ultérieure à définir.

Recrutement : La municipalité recrute un agent technique à partir du 1^{er} septembre 2021 pour le ménage des bâtiments communaux pour une durée de travail hebdomadaire de 7h annualisée. Le conseil souhaite privilégier le recrutement d'une personne domiciliée sur la commune.

Brouette Fleurie : L'expérience mise en place aux vacances de la Toussaint est renouvelée pour une durée de 3 semaines au niveau du square comme précédemment.

La prochaine réunion de conseil municipal se déroulera le 8 juillet 2021.

RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

Délibération n° 2021-020 : Suppression de la demande de subvention « Amendes de Police »

Délibération n° 2021-021 : Assistance Technique du Conseil Départemental

Délibération n° 2021-022 : Choix de l'entreprise pour la reprise des concessions du cimetière

Délibération n° 2021-023 : Projet Presbytère : Choix de l'entreprise pour les travaux d'isolation et de plâtrerie

Délibération n° 2021-024 : Projet Presbytère : Choix de l'entreprise pour les travaux d'électricité et de plomberie

Clôture de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50